

des affaires et des experts travaillant à planifier la reconstruction et le développement.

Le Ministre a fait observer que les sanctions commerciales prises par le Canada contre le précédent régime d'apartheid avaient entraîné la rupture des relations entre les deux pays et un manque de compréhension relativement à leur économie et à leur climat commercial respectifs.

«Je tiens à ce que le monde des affaires et le gouvernement de l'Afrique du Sud soient au courant de l'immense potentiel de nos deux pays sur le plan commercial, surtout dans les secteurs de la haute technologie, des produits manufacturés et des services commerciaux, où le Canada possède des compétences particulières», a-t-il dit.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874